

# AMBASSADEURS DU LITTORAL : UNE 1<sup>ère</sup> EXPÉRIENCE POSITIVE QUI SERA RENOUVELÉE EN 2022

Vendredi 24 septembre, Frédéric LEQUILBEC, Conseiller délégué à l'Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale, accompagné de Catherine BIHEL, Maire des Pieux, a présenté le bilan du dispositif expérimental des Ambassadeurs du Littoral aux maires des 10 communes de la côte est ayant participé à cette 1<sup>ère</sup> expérience. Ayant pour objectif d'apporter un soutien sur la préservation de la tranquillité publique, 3 équipes de 2 ambassadeurs ont sillonné nos côtes tout l'été.

### Contexte :

Afin d'améliorer la compatibilité entre les différents usagers du littoral et les locaux et ainsi améliorer l'attractivité de son territoire en période estivale, le

Cotentin a décidé, en mars 2021, de mettre en œuvre une aide complémentaire auprès des communes, en mettant en place des Ambassadeurs du Littoral du Cotentin. 10 communes, situées sur la côte est, ont ainsi répondu à ce dispositif expérimental : La Hague, Héauville, Les Pieux, Le Rozel, Surtainville, Barneville-Carteret, Les Moitiers d'Allone, Portbail-sur-Mer, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Georges-de-la-Rivière.

### Les missions :

Les actions des Ambassadeurs, organisés en binômes et facilement reconnaissables grâce à leur tenue vestimentaire, se sont échelonnées sur les mois de juillet et août. Elles consistaient à :

- Veiller aux respects des consignes affichées dans les espaces naturels ;
- Prévenir des stationnements sauvages (camping-cars) ;
- Veiller aux flux de circulation pendant des manifestations ;
- Veiller et prévenir aux maintiens des espaces naturels (feu de camp, barbecue) ;
- Informer et orienter vers les sites touristiques ;
- Rappeler l'application des arrêts de police du Maire (ex : plage sans cigarettes, etc.).

« Ces missions ont été construites en lien direct avec les services publics locaux existants et les maires. De plus, les ambassadeurs n'avaient pas de pouvoir coercitif. Ils intervenaient en médiation auprès des usagers et remontaient aux autorités concernées des situations qui le nécessitaient » précise Frédérik LEQUILBEC.

### **Le bilan :**

Les interventions relevées par les ambassadeurs :

- Les problèmes de stationnement (véhicules sur places de bus, camping-cars en dehors des parkings réservés, en bord de route, etc) ;
- Les chiens sur les plages en dehors des horaires permis ou sans laisse ;
- Les déchets ramassés mais laissés sur le bord des plages ;
- La protection des dunes avec recommandation d'usage des chemins balisés ;
- Des renseignements d'ordre touristique.

Un bilan hebdomadaire était effectué avec le responsable afin de faire un point sur les différentes typologies d'intervention, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration à apporter. Par exemple, une vignette a été élaborée pour indiquer les stationnements gênants.

Globalement, les arrêtés sont respectés sur la plupart des communes. Cependant, des réglementations sont à améliorer et à harmoniser pour les entrées de plage. Afin de toucher les touristes étrangers et de faciliter la compréhension et l'application des règles, il pourrait être

envisagé d'illustrer d'avantage les arrêtés.

### **Un essai transformé**

Le choix de la jeunesse a été un atout indéniable pour cette première expérience. Les ambassadeurs ont eu plus de facilité à aller vers les publics, avec des rapports courtois. Le fait qu'ils soient reconnus sur le terrain avec une tenue vestimentaire, était un plus pour appuyer leurs rôles.

Cette expérimentation a également permis de mettre en lumière des axes d'amélioration pour les communes adhérentes afin de renforcer l'attractivité de leur trait de côte.

« Ce nouveau service public a montré son intérêt et il vient bien en complémentarité des services locaux et communaux existants. Un challenge que l'Agglomération a relevé et qui sera renouvelé sur plus de communes encore en 2022 ! » conclut Frédérik LEQUILBEC.

### **Lien Vidéo :**

<https://www.youtube.com/watch?v=wR17-DSJWpc>

### **CONTACT :**

#### **Jean-Louis LEGOUIX**

Responsable Unité Sport et Loisirs  
Pôle de Proximité des Pieux  
jean-louis.legouix@lecotentin.fr  
02 33 87 51 05 / 06 88 59 90 81